



RAMASSAGE BUS POUR LE CENTRE DE FLEURY

Un service payant de ramassage et dépose des enfants par bus, dessert les arrêts suivants :

Matin :

Le Cottage : 8h30
Anatole France : 8h40
Place du Boël : 8h45
Les Capucins : 8h50

Soir :

Les Capucins : 17h20
Anatole France : 17h30
Place du Boël : 17h35
Le Cottage : 17h45



RAMASSAGE BUS POUR LE CENTRE DU BOIS BAUDRON

Un service payant de ramassage et dépose des enfants par bus, dessert l'arrêt suivant :

Matin :

Parking (arrière) Salle socio-culturelle : 8h30

Soir :

Parking (arrière) Salle socio-culturelle : 17h30

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction de la circulation.



Du 19 février au 1^{er} mars 2024

INSCRIPTION

Vous pourrez réserver les demi-journées ou journées pour votre(s) enfant(s) soit :

Inscription en ligne via le «Portail Famille BL Enfance»

Du lundi 22 janvier au vendredi 2 février *

La réservation n'est ouverte qu'aux familles dont les enfants ont déjà fréquenté les centres de loisirs.

Les premières inscriptions, ou les inscriptions sur un centre autre que celui habituellement fréquenté, nécessiteront le déplacement sur site pour la création du dossier enfant.

***La priorité sera donnée aux enfants domiciliés sur Thouars la première semaine, puis tout public à compter de la deuxième semaine. Au-delà, les inscriptions seront prises en fonction des places disponibles, merci de vous rapprocher de votre centre de loisirs.**

Inscription sur rendez-vous aux centres

Période 1

(réservée aux familles domiciliées à Thouars = nouvelle commune)

Mercredi 24 janvier de 9h à 19h et jeudi 25 janvier de 9h à 17h30

Période 2

(tout public)

Mercredi 31 janvier de 9h à 19h et jeudi 1^{er} février de 9h à 17h30

Aucune inscription ne sera prise par téléphone

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES, CONTACTER VOTRE ACCUEIL DE LOISIRS

Thouars :

Centre de Fleury
05.49.68.00.19
centredeloisirs@thouars.fr

Mauzé-Thouarsais :

Centre du Bois Baudron
05.49.66.00.14 - 07.54.80.11.41
centreduboisbaudron@thouars.fr

Pièces à fournir pour une première inscription :

- > N° allocataire CAF ou MSA
- > justificatif de domicile pour les Thouarsais
- > attestation de responsabilité civile
- > copie du carnet de vaccinations
- > le cas échéant copie du Projet d'Accueil Individualisé(PAI)
- > justificatif de prise en charge par l'UDAF...

Chaque journée réservée est due.

En cas d'absence et, sans justificatif valable, la journée vous sera facturée.

Vous devez impérativement nous fournir les justificatifs d'absences avant la fin des vacances.

Votre enfant ne sera pas accueilli au centre si les journées n'ont pas été préalablement réservées.

Les accueils de loisirs de la Ville de Thouars fonctionnent toute l'année :

Les mercredis après-midi et pendant les vacances

TARIFS

PRIX DE LA JOURNÉE PAR ENFANT (REPAS INCLUS) :

Garderie : 0.63€ (fois 2 si matin et soir)

Thouarsais (nouvelle commune)

Journée : 11,66€

Non Thouarsais

Journée : 22,28€

Transport en bus : 1,04 € (forfait matin et /ou soir)

Certaines mairies de la Communauté des Communes accordent des aides, renseignez-vous. D'autre part, vous avez la possibilité d'obtenir des aides aux vacances auprès de :

- > la Caisse d'Allocation Familiale des Deux-Sèvres
- > la Mutuelle Sociale Agricole
- > Votre comité d'entreprise

NOTA : les parents sont informés que la collectivité se réserve la possibilité de ne pas donner suite à cette inscription s'il s'avère que la famille est en situation d'impayés périscolaires.